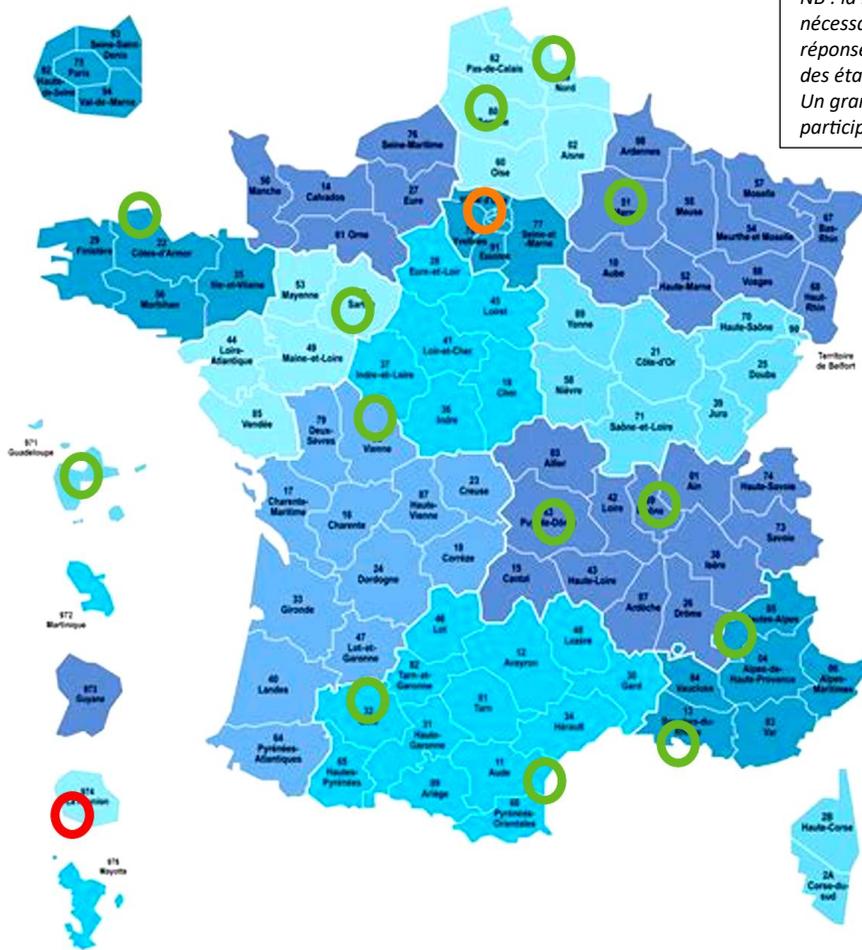


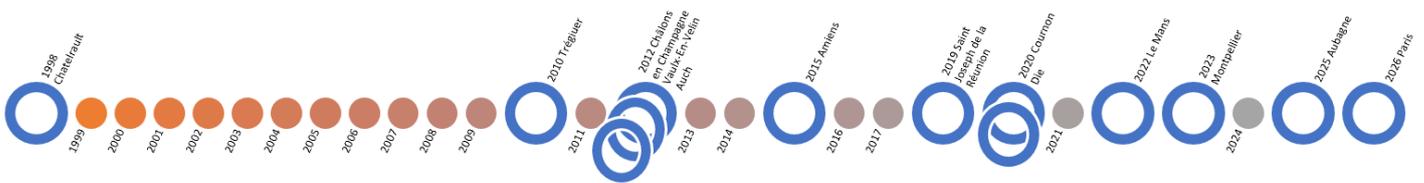
PANORAMA DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE ARTS DU CIRQUE Juin 2025

Réponses au questionnaire déclaratif : 12 établissements au 7 juillet

NB : la rédaction d'un document synthèse reste périlleuse..., nécessairement incomplète et inexacte compte tenu des réponses partielles et des situations extrêmement contrastées des établissements.
Un grand merci à toutes les équipes qui ont accepté de participer à ce sondage !



Année d'ouverture :



A. Les enseignants :

Composition des équipes pédagogiques : nombre d'enseignants, disciplines et certifications :

*cirque #théâtre °danse ꝛcinéma

3	1	3	1	2	2	3	3	4	2	4	
F ꝛ F # EPS*°	EPS *	F * M* EPS	EPS*	F# EPS*	EPS* EPS	AP CDI EPS* °	F EPS* EPS*	F*# It*# EPS* EPS°	F* # EPS*	F EPS HG HG#	F# EPS*

Les équipes sont en moyenne composées de 3 enseignants avec selon les établissements un ou 2 professeurs d'EPS.

Les enseignants intervenants dans ces spécialités sont quasi tous titulaires de certifications complémentaires : **16 en cirque, 7 en théâtre.**

Plusieurs enseignants ont une double certification : cirque et danse ou cirque et théâtre

B. Les élèves :

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 sur les 12 lycées :

Seconde	12	?		9	5		15	13	7	13	7	8-12
Première	16	6	10 ?	9	5	15	12	13	13	12	9	8-12
Terminale	11	/	7		5	16	17	13	7	6	3	8-12
TOTAL : Filles Garçons Transgenre	39 29 F 10 G	6 4 F 2 G	17	18 11 F 7 G	15 9 F 6 G	31 21 F 10 G	43 28 F 16 G	39	27 18 F 8 G 1 T	31 22 F 9 G	19 15F 4G	?

Les effectifs des établissements qui ouvrent sont fragiles quand les lycées où la spécialité est implantée de longue date accueillent en moyenne et selon les années entre 30 et 40 élèves.

C. Organisation des enseignements : (Fréquenter / pratiquer / s'approprier)

Horaires d'enseignement Arts du cirque par semaine (pratique/théorie)

Seconde	6	3 (2/1)	/	?	6 (et quelques h théorie)		6	6	7 (4,6/2,4)	6	6	/
Première	4	4 (3/1)	4 (3/1)	4 (2,5 /1,5)	7 (5/2)	4 (3/1)	6	4	9 (5,6/3,4)	4	6 (avec T)	6
Terminale	6	/	6 (4/2)	/	9 (7/2)	6 (4,5/1,5)	6	6	9 (5,6/3,4)	6	6 (avec 1ere)	7

Les horaires sont différents d'un établissement à l'autre. Pour pouvoir fonctionner de façon satisfaisante, beaucoup d'établissements abondent la dotation horaire sur leurs propres moyens. Ces heures restent plus difficiles à dégager dans les établissements où la spécialité ouvre. Plusieurs lycées proposent aussi des enseignements en regroupant les niveaux de classe.

L'articulation approche culturelle et pratique reste compliquée, les élèves éprouvent des difficultés à lier les éléments vus en pratique et en théorie : d'une manière générale, enseignement en classe et en gymnase restent disjoints.

La ventilation des heures au fil de la semaine est parfois loin d'être optimale et la propension à placer les heures de cours de cet enseignement à des horaires tardifs, à supprimer une ou deux heures ... ou à mélanger / associer/ cumuler sur les mêmes plages horaires « option/ AS/ spécialité/ ateliers artistiques » par les équipes de direction reste très forte.

Heures d'interventions d'artistes par an

Seconde	36			24	35		?	80	54	15	40 pour les 3	
Première	24		20 ?		30	4 ?	20 ?	77.5	80	70		
Terminale	57		20 ?		40	6 ?	20 ?	81	80	85		
TOTAL	117	0	40 ?	24	105	10	?	238	214	170	40	

Les écarts sont considérables d'une académie à une autre. Pourtant, au regard des dotations DRAC et des coûts horaires d'intervention, chaque établissement devrait pouvoir disposer d'environ 200h d'interventions (200 X 70€ = 14000 €)

Les données recueillies restent toutefois à considérer avec prudence : certaines structures partenaires offrent aux établissements d'autres avantages et formules de partenariats.

Les interventions artistes sont aussi souvent sensiblement différentes selon les niveaux d'enseignement : « artistiques disciplinaires » en classe de seconde (lorsque c'est possible), elles deviennent de plus en plus liées au processus de création en 1ere et terminale avec la mise en place de séminaires de recherche, de laboratoires de création, de regards extérieurs récurrents et individualisés.

Nombre de sorties spectacles par an

Seconde	8	8	10	15 (11 + 4)	6	/	8	10	15	13	10	/
Première	8		10			12	8	10	15	13	10	9
Terminale	8		10			14	8	10	15	13	10	9

A nouveau l'accès aux œuvres reste inégalement partagé, allant quasiment du simple au triple. L'utilisation des Pass Culture a largement aidé les établissements à financer les sorties culturelles mais selon les implantations géographiques, chaque lycée fait face à des frais annexes notamment de transport. Il faut aussi noter que les structures partenaires n'ont pas toujours une offre programmatique importante et depuis plusieurs années aussi, au-delà de la contraction due aux restrictions budgétaires, une planification de plus en plus en week-end. Les établissements sis dans les grandes métropoles disposent d'une offre culturelle importante et de moyens de transports moins onéreux.

D. Expérience de la piste

Nombre de représentations/ restitutions élèves par an (dont l'épreuve du bac) :

Seconde	2	1		5	2	/	1	3	3 +2 facs	6 (4 +2)	2	?
Première	2		0		1	6	1				2	
Terminale	4		1		1	6	0				2	

Au fil des établissements et des circonstances, les élèves présentent leurs travaux plusieurs fois dans l'année à des publics assez divers : au sein de l'établissement mais aussi dans le cadre de festivals, manifestations locales, actions de promotion à destination de scolaires ou d'associations.

E. Budgets – ressources financières

Les spectacles sont financés largement par l'utilisation du Pass culture.

EPLE	?	Pass culture			1000	0	2000	550	2000	1000	500	0
DRAC	12000	0	?	13000	1000	0	120000	15000	16000	13000	12000	?
Autre	50/é	(1500 prévus 2025)		7000 partenaire	Pass C	Dépense de 700 € AS pour payer bac	Pass cult : 3000	5200	500			?
TOTAL	15350	1500	?	20 000	2000	-700		20750	18500	14000	12500	

Autres : collectivités territoriales, spectacles rétribués, participations familles, AS, achat de matériel...

Tous les établissements utilisent largement le pass culture et selon les régions d'autres forfaits / formats / cartes jeunes types PassRégion. Les écarts d'un établissement à l'autre sont considérables.

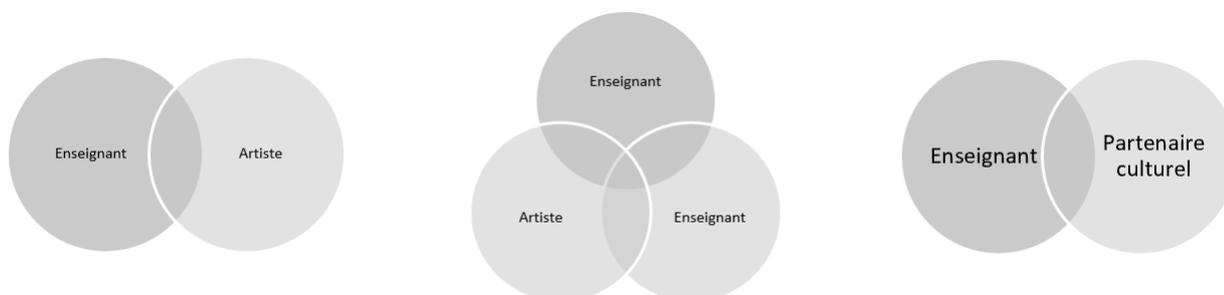
Globalement, les enseignements « installés » parviennent à maintenir leurs dotations financières d'année en année bien que les coûts augmentent.

F. Epreuves du Baccalauréat :

Composition du jury bac

Le jury des épreuves pratiques et orales comporte majoritairement un artiste et un (ou deux) enseignants. Les enseignants impliqués sont souvent mais pas toujours, des professeurs d'EPS, eux-mêmes intervenants en enseignement de spécialité (autre académie, ou autre discipline artistique), titulaires de la certification cirque.

Le jury artistique est souvent un.e artiste ayant déjà eu l'opportunité de travailler avec des élèves de cet enseignement de spécialité.



Le sondage révèle sept jurys duos, deux jurys trios et un jury avec un partenaire culturel et un enseignant non EPS.

La question de la validation de la nécessaire certification cirque est posée.

Modalités de passage de l'épreuve pratique et orale

Les candidats passent généralement leur épreuve :

Dans des conditions scénographiques très satisfaisantes : (plateau/ piste/régies) : les épreuves se sont déroulées :

pour 3 centres d'examen sous chapiteau,

pour 3 centres d'examen dans un théâtre,

pour 2 centres d'examen dans un espace mis à disposition par la structure partenaire ou en gymnase.

Le format retenu est le plus souvent celui de présentations individuelles successives ou avec un, deux ou trois partenaires issus de l'enseignement de spécialité (classe de terminale ou pas)

Un établissement organise l'épreuve sous forme d'un spectacle collectif en continu avec mention précise des timings de présentation certificative des candidats.



1



8

Selon les académies un large public ou un public plus restreint, choisi (élèves de l'enseignement de spécialité, autres enseignements artistiques, familles, équipes pédagogiques) est présent aux épreuves pratiques

Les oraux se déroulent à la suite des épreuves pratiques : soit immédiatement à l'issue des présentations pratiques et sur la même demi journée si le nombre de candidats est modeste et si les conditions matérielles l'autorisent. Les oraux ont lieu au fil de la demi journée suivante ou le lendemain quand l'établissement présente un grand nombre de candidats et que le déroulement chronologique ne permet pas le passage successif des élèves sur une même demi-journée.

Un établissement a opté cette année pour des interrogations orales juste après les passages individuels de chaque élève mais cette solution n'est pas optimale.

Les élèves bénéficiant de tiers-temps sont pris en charge de manières très hétérogènes d'un centre à un autre.

Pilotage des épreuves :



Inspection



Enseignants



Direction



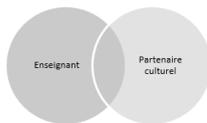
Partenaire Culturel



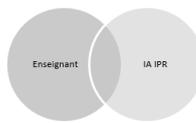
2



3



1



3



1

->Une initiative (à saluer !) de coordination de plusieurs académies pour harmoniser les évaluations a été mise en place par un IA IPR. (Pratiques et écrits).

Conclusion de Voiesdecirques à l'issue de la présentation du panorama en visioconférence le 5 juillet 2025 :

Le déploiement des enseignements de spécialité arts du cirque touche désormais quasiment toutes les académies. Les conditions d'enseignements sont très disparates en termes de pilotage, de budget, de partenariat et de soutien local. Les équipes pédagogiques sont surinvesties mais la plupart se sentent isolées, tenues à distance du programme et des attendus des épreuves (grille d'évaluation) et développent un sentiment d'inconfort.

Il manque des documents d'aide au traitement du programme limitatif en termes de bibliographie, sitographie et accès aux œuvres de spectacle vivant.

Après plusieurs années de fonctionnement, on constate que chaque projet monte en effectif et en compétences et rencontre des réussites remarquables auprès des élèves et de leurs familles. Les élèves recrutés ont souvent un profil peu classique qui n'affecte aucunement les réussites (peu d'abandons et taux de réussite au bac très satisfaisants).

Le questionnement arts du cirque lors du grand oral est inégalement investi selon les académies.

NB : cet enseignement de spécialité est peu mis en avant par l'Onisep et Parcours sup dans la construction d'une trajectoire d'orientation. Bien que chaque lycée organise indépendamment son enseignement de spécialité en fonction des ressources et contraintes locales, une harmonisation paraît nécessaire à tous.